

bpost : résultats du premier trimestre 2018

Faits marquants du premier trimestre 2018

- **Les produits d'exploitation (revenus)** s'élèvent à 916,2 millions EUR (+27,0 %), sous l'impact des acquisitions et d'une forte croissance continue des Parcels, que viennent partiellement compenser les revenus en baisse du Domestic Mail.
- **La tendance de volume sous-jacent de Domestic Mail affiche -6,6 %** (-5,8 % pour l'année 2017 et -4,7 % pour 1T17), en raison d'un faible trimestre de l'Advertising Mail et d'une substitution électronique qui continue à se faire ressentir.
- **Performances remarquables des Domestic Parcels, avec un volume en hausse de +28,3 %** (+28,2 % pour l'année 2017), grâce à l'essor de l'e-commerce et du C2C. Effet mix/prix de -6,1 %, totalement lié au mix.
- Les **Logistic Solutions augmentent de 198,0 millions EUR**, à la suite essentiellement de la consolidation de Radial.
- Les **Additional Sources of Revenues** (hausse de 6,8 millions EUR) ont bénéficié de l'influence du rachat d'Imex et M.A.I.L., Inc.
- Les **coûts** ont été influencés par les acquisitions, à hauteur de +212,5 millions EUR. Augmentation organique des coûts, principalement au niveau des charges de personnel et frais d'intérim, sous l'effet de la hausse de volumes de paquets, l'évolution des salaires et davantage d'absentéisme, mais également au niveau des coûts de transport, des locations et de la consultance.
- Diminution de l'**EBITDA de 36,8 millions EUR**, pour atteindre 140,2 millions EUR, un montant conforme aux guidances.
- **Le bénéfice net de bpost SA selon les normes BGAAP baisse de 22,1 millions EUR** et s'établit à 72,3 millions EUR.
- **Perspectives pour 2018 : EBITDA normalisé au plus bas de la fourchette du fait de la baisse du volume de courrier, de l'absentéisme et de la productivité dans le tri des paquets, dividende d'au moins 1,31 EUR.**

Déclaration du CEO

Koen Van Gerven, CEO, a commenté ces chiffres comme suit : « *Comme l'anticipaient nos prévisions, nos résultats d'exploitation pour le premier trimestre sont inférieurs à ceux du dernier exercice et sont influencés par la poursuite de la substitution électronique et par un faible trimestre au niveau de l'Advertising Mail. Ces éléments n'ont été que partiellement compensés par l'augmentation des prix pour le panier des petits utilisateurs en vigueur depuis le 1^{er} mars. La croissance du volume de Domestic Parcels a une fois encore été spectaculaire, dans la foulée du développement de l'e-commerce en Belgique. Nous changeons l'organisation pour mettre l'accent sur les trois principaux défis de l'entreprise: la baisse du volume du courrier, la croissance des paquets et Radial. Cette nouvelle organisation nous permet de mieux répondre aux besoins et aux attentes changeants des clients. En 2018, nous prévoyons d'atteindre un EBITDA normalisé au bas de notre fourchette de prévisions et de verser un dividende au moins du même niveau que celui de l'an dernier.* »

Perspectives pour 2018

Les perspectives pour 2018 incluent les acquisitions de Radial, Bubble Post, Leen Menken Foodservice Logistics, IMEX Global Solutions, M.A.I.L. et Active Ants.

Nous attendons une croissance des revenus qui découle des éléments suivants :

- **une croissance à deux chiffres des Domestic Parcels**, avec un effet prix/mix compris entre -3% et -6 %;
- **une croissance continue des International Parcels** supportée par les entreprises récemment acquises;
- des revenus stables pour Radial, en partie compensés par:
- un déclin du volume sous-jacent en Domestic Mail **jusqu'à 7 %**, en partie compensé par un effet prix/mix de +4 % en moyenne;
- une diminution continue du revenu des Banking & Financial products.

Au niveau des coûts, nous attendons une hausse en raison de:

- une augmentation des coûts de transport liée à la croissance en International Parcels & Mail;
- une consolidation des entreprises récemment acquises;
- une indexation des salaires attendue en novembre 2018;
- les **coûts de Radial** impactés par la **suppression de magasins en ligne** et des **charges d'exploitation plus importantes que prévu** (avantages médicaux et inflation) pas entièrement compensés par des gains de productivité,

en partie compensés par:

- une amélioration constante de la productivité et une optimisation du mix ETP ;
- une optimisation constante des coûts.

En conséquence notre ambition est d'atteindre un **EBITDA normalisé au bas de notre fourchette de 560 à 600 millions EUR et un dividende pour 2018 au moins du même niveau que celui de 2017.**

- Nous attendons des capex bruts autour de 140,0 millions EUR, expliqués par les investissements Vision 2020 et le développement des nouvelles filiales (Radial, Ubiway et DynaGroup).

Chiffres clés

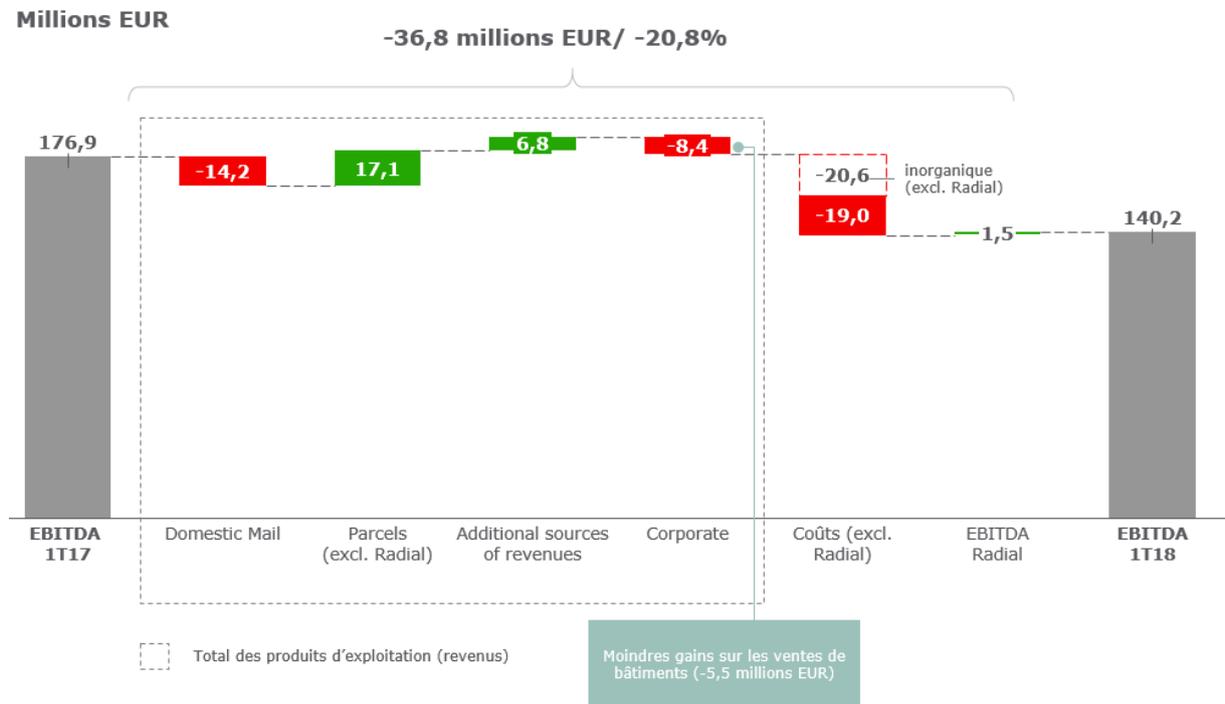
	Publiés		Normalisés		% Δ
	1T17	1T18	1T17	1T18	
Total des produits d'exploitation (revenus)	721,5	916,2	721,5	916,2	27,0%
Charges d'exploitation	544,5	776,1	544,5	776,1	42,5%
EBITDA	176,9	140,2	176,9	140,2	-20,8%
Marge (%)	24,5%	15,3%	24,5%	15,3%	
EBIT	154,2	104,8	154,2	106,8	-30,7%
Marge (%)	21,4%	11,4%	21,4%	11,7%	
Résultat avant impôts	150,3	98,1	150,3	100,1	-33,4%
Impôts sur le résultat	54,2	35,6	54,2	36,1	
Résultat net	96,1	62,5	96,1	64,0	-33,3%
FCF	166,2	151,3	166,2	151,3	-9,0%
Résultat net bpost S.A. (BGAAP)	94,3	72,3	94,3	72,3	-23,4%
Dette nette / (trésorerie nette), au 31 mars	(659,1)	145,7	(659,1)	145,7	

Pour plus d'informations:

Baudouin de Hepcée T. +32 2 276 2228 (presse et investisseurs)
 Saskia Dheedene T. +32 2 276 7643 (uniquement investisseurs)

corporate.bpost.be/investors
investor.relations@bpost.be

Premier trimestre 2018 - Compte de résultats



Le total des produits d'exploitation a augmenté de 194,8 millions EUR (soit 27,0 %), pour atteindre 916,2 millions EUR. Si l'on exclut l'impact de Radial (193,4 millions EUR), l'augmentation se chiffre à 1,4 million EUR. La hausse des Parcels (+17,1 millions EUR), boostée par la croissance du volume des Domestic Parcels et des Additional Sources of Revenues (+6,8 millions EUR), a été presque entièrement compensée par la diminution de Corporate (-8,4 millions EUR) et du Domestic Mail (-14,2 millions EUR). L'augmentation des prix du Domestic Mail a été entièrement compensée par la diminution prévue du volume et l'impact d'un jour ouvrable de moins.

Les coûts ont augmenté de 231,5 millions EUR, en raison surtout de la consolidation des nouvelles filiales (39,6 millions EUR hors Radial). La hausse des revenus a été dépassée par l'augmentation des coûts, ce qui s'explique en partie par la baisse des gains sur ventes de bâtiments et par le fait que le premier trimestre 2017 a été le meilleur trimestre en termes de baisse de volume pour le Domestic Mail, ce qui a entraîné une baisse de l'**EBITDA** et de l'**EBIT** normalisés, respectivement de 20,8 % et 30,7 %.

Les impôts sur le résultat normalisés ont diminué par rapport à l'année dernière, parallèlement à la baisse du résultat avant impôt, le taux d'imposition effectif s'établissant à 36,0 %.

Le résultat net IFRS normalisé du groupe s'est élevé à 64,0 millions EUR. Le bénéfice net de la société mère **selon les normes belges GAAP** s'est élevé à 72,3 millions EUR, soit une diminution de 22,1 millions EUR, due en partie à une baisse des ventes de bâtiments et au dividende de bpost banque reçu au premier trimestre de l'année dernière.

Total des produits d'exploitation: aperçu des résultats du groupe

Premier trimestre 2018

En millions EUR	1T17	Δ	1T18	% Δ	var. vol. sous-jacente, %
Domestic mail	356,5	(14,2)	342,4	-4,0%	-6,6%
Transactional mail	214,2	(7,9)	206,2	-3,7%	-6,7%
Advertising mail	67,4	(3,9)	63,4	-5,8%	-7,6%
Press	75,0	(2,3)	72,7	-3,1%	-3,3%
Parcels	139,6	210,5	350,1	150,8%	
Domestic parcels	52,4	10,9	63,3	20,8%	+28,3%
International parcels	53,3	1,5	54,8	2,9%	
Logistic Solutions	34,0	198,0	232,0	-	
Additional sources of revenues	211,6	6,8	218,4	3,2%	
International mail	42,1	13,9	56,0	32,9%	
Value added services	26,0	0,8	26,9	3,3%	
Banking and financial products	46,6	(2,9)	43,7	-6,2%	
Distribution	26,1	(2,6)	23,5	-10,0%	
Retail & Other	70,7	(2,4)	68,4	-3,4%	
Corporate (catégorie de réconciliation)	13,7	(8,4)	5,3	-61,4%	
TOTAL	721,5	194,8	916,2	27,0%	

Le **total des produits d'exploitation** a augmenté de 194,8 millions EUR, soit 27,0 %, passant de 721,5 millions EUR au premier trimestre 2017 à 916,2 millions EUR pour la même période de 2018.

Les revenus générés par le **Domestic Mail** ont diminué de 14,2 millions EUR pour s'établir à 342,4 millions EUR. La baisse de volume publiée et sous-jacente (corrigée pour 1 jour ouvrable de moins pour les machines à affranchir) a atteint respectivement -6,8 % et -6,6 % (contre -5,8 % de baisse sous-jacente du volume pour toute l'année 2017). Et cela malgré une base de comparaison difficile, avec un premier trimestre solide l'année dernière, à -4,7 % de volumes sous-jacents, soit le meilleur trimestre de 2017.

Le Transactional mail, avec des baisses de volume publiée et sous-jacente de respectivement -7,0 % et -6,7 % (contre -8,1 % de baisse sous-jacente du volume pour toute l'année 2017), a de nouveau été mis sous pression par la substitution électronique et la rationalisation. L'Advertising mail, avec une baisse des volumes publiée et sous-jacente de -7,6 %, a été principalement impacté par un effet de phasage (certaines campagnes n'auront lieu qu'au 2^e trimestre 2018) et par des campagnes ponctuelles l'année dernière. Le volume de la Presse a légèrement diminué sur une base publiée et sous-jacente, de -3,3 %, à comparer à la baisse sous-jacente de -3,7 % en 2017, essentiellement liée aux périodiques, alors que les volumes de journaux se sont maintenus à un niveau correct.

La baisse de volume total de courrier a affecté les revenus à concurrence de -20,9 millions EUR, en plus d'un jour ouvrable de moins pour les machines à affranchir (-0,6 million EUR) et a été partiellement compensée par l'amélioration nette des prix et du mix, pour un montant de 7,3 millions EUR. L'augmentation du prix des produits non réglementés est effective depuis le 1^{er} janvier 2018, alors que l'augmentation du prix du panier des petits utilisateurs vaut depuis le 1^{er} mars 2018.

Les **Parcels** ont augmenté de 210,5 millions EUR à 350,1 millions EUR, soit une augmentation de 17,1 millions EUR hors Radial (193,4 millions d'euros), principalement en raison de la croissance continue des Domestic Parcels (10,9 millions EUR) et des International Parcels (1,5 million EUR). Les Domestic Parcels ont de nouveau connu une croissance de volume trimestrielle importante, avec +28,3 %. L'e-commerce et la croissance continue des paquets C2C (offre en ligne) en demeurent les principaux moteurs. Les augmentations tarifaires ont été totalement compensées par l'évolution du mix client et produit, résultant en un effet prix / mix négatif de -6,1 %. La croissance des International Parcels a été favorisée par l'augmentation du chiffre d'affaires réalisé aux États-Unis et en Europe, laquelle est partiellement compensée par la baisse des revenus en provenance d'Asie. Hors Radial, les Logistic Solutions ont engrangé 4,6 millions EUR de revenus supplémentaires, grâce à la consolidation de Leen Menken.

Le total des produits d'exploitation générés par les **Additional Sources of Revenues** a augmenté de 6,8 millions EUR, pour s'établir à 218,4 millions EUR. Cette augmentation est principalement attribuable aux acquisitions dans le secteur de l'International Mail. La baisse du revenu de la Distribution (-2,6 millions EUR) est principalement due à la diminution des ventes de cartes prépayées de téléphonie mobile, à la suite d'un changement de réglementation (fin de l'anonymat) et au recul continu de la presse. Les revenus moindres des Banking and financial products (-2,9 millions EUR) s'expliquent principalement par la baisse des revenus des opérations financières gérées pour le compte de l'État belge et par la baisse des revenus des comptes d'épargne de bpost banque, en raison des faibles taux d'intérêt.

Les revenus de **Corporate** ont diminué de 8,4 millions EUR, en raison majoritairement de recettes inférieures issues de la vente de bâtiments.

Charges d'exploitation

Premier trimestre 2018

En millions EUR	1T17	1T18	% Δ
Charges de personnel et frais d'intérim	307,5	401,3	30,5%
<i>ETP</i>	<i>25,694</i>	<i>32,716</i>	
<i>Services et biens divers (excl. frais d'intérim et coûts de transport)</i>	<i>101,0</i>	<i>147,7</i>	<i>46,2%</i>
Coûts de transport	71,9	148,8	106,9%
Autres coûts	64,1	78,2	22,0%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	544,5	776,1	42,5%

Le **total des charges d'exploitation** s'est élevé à 776,1 millions EUR, soit une augmentation de 42,5 % ou 231,5 millions EUR. En excluant l'intégration des nouvelles filiales (212,5 millions EUR), les charges d'exploitation ont augmenté de 19,0 millions EUR ou 3,5 %, l'augmentation des services et biens divers hors frais d'intérim et coûts de transport (14,6 millions EUR), des coûts de transport (5,1 millions EUR) et des charges de personnel et frais d'intérim (9,7 millions EUR) n'ayant été que partiellement compensée par la diminution des autres coûts (10,4 millions EUR).

Les **charges de personnel et frais d'intérim** se sont élevés à 401,3 millions EUR et ont connu une augmentation nette de 93,9 millions EUR par rapport à la même période en 2017, en raison essentiellement de l'impact des nouvelles filiales.

Les effectifs moyens publiés d'une année à l'autre ont augmenté de 7.022 ETP et intérimaires, ce qui a engendré 91,0 millions EUR de coûts supplémentaires, du fait de l'intégration des ETP et intérimaires des nouvelles filiales, des volumes de paquets plus élevés et l'absentéisme.

Un effet de mix positif a réduit les coûts à concurrence de 3,1 millions EUR, en raison principalement du recrutement d'agents auxiliaires.

L'indexation des salaires, associée aux impacts de la CCT et aux augmentations liées au mérite, partiellement compensés par l'impact du tax shift, ont entraîné un impact négatif sur les prix de 6,0 millions EUR.

Les **services et biens divers hors frais d'intérim et coûts de transport** ont augmenté de 46,7 millions EUR, ce qui s'explique principalement par la consolidation des nouvelles filiales (32,1 millions EUR). Si l'on exclut la consolidation de ces nouvelles filiales, ce sont principalement les loyers et frais de location (essentiellement liés au nouveau centre de tri de Bruxelles) et les frais de consultance qui ont augmenté.

Les coûts de transport se sont élevés à 148,8 millions EUR, soit 76,9 millions EUR de plus que l'année dernière (ou 106,9 %), en raison du changement de périmètre (71,8 millions EUR) et de l'évolution des activités internationales.

Les autres coûts se sont élevés à 78,2 millions EUR, soit 14,1 millions EUR de plus que l'année précédente. Hors consolidation des nouvelles filiales (24,5 millions EUR), ce trimestre a principalement bénéficié de l'augmentation de la TVA récupérable et de la baisse des approvisionnements et marchandises.

Flux de trésorerie

Premier trimestre 2018

Au premier trimestre 2018, bpost a généré 147,4 millions EUR de liquidités nettes, soit une baisse de 18,6 millions EUR par rapport à la même période l'année dernière.

Le **flux de trésorerie disponible** (151,3 millions EUR) est inférieur de 14,9 millions EUR à celui de l'an dernier.

Le **flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation** a débouché sur une rentrée de liquidités à concurrence de 229,9 millions EUR (255,6 millions EUR au premier trimestre 2017). Les résultats des activités opérationnelles ont diminué de 23,6 millions EUR, en ligne avec l'évolution de l'EBITDA normalisé, tandis que l'évolution du besoin en fonds de roulement s'alignait sur celle de l'année dernière.

Les **activités d'investissement** ont résulté en une sortie de liquidités de 78,6 millions EUR au premier trimestre de 2018, à comparer aux 89,3 millions EUR pour la même période l'année dernière, en raison essentiellement des sorties de trésorerie liées aux acquisitions, inférieures de 21,0 millions EUR à celles de l'année dernière : acquisition de DynaGroup au premier trimestre 2017, contre le paiement de la contrepartie conditionnelle au premier trimestre 2018 (+8,2 millions EUR) et achat d'actions Landmark Global au premier trimestre 2017 (+31,7 millions EUR), partiellement compensés par les sorties de trésorerie de 19,1 millions EUR liées aux acquisitions du premier trimestre 2018 : M.A.I.L. Inc., IMEX Global Solutions, Leen Menken et Active Ants. Le tout partiellement compensé par une baisse du produit de la vente d'immeubles (-8,7 millions EUR) et des dépenses en capital plus élevées (-1,5 million EUR).

Les sorties de trésorerie liées aux **activités de financement** ont augmenté de 3,6 millions EUR par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des paiements liés aux emprunts et aux transactions avec les intérêts minoritaires.

Principaux événements du premier trimestre

Le 1er janvier 2018, bpost a acquis l'ensemble des actions de Parcify SA pour obtenir 100 % des actions

Au cours du premier trimestre de 2018, bpost a acquis les sociétés Leen Menken Foodservice Logistics B.V., IMEX Global Solutions, Inc., M.A.I.L., Inc. et Active Ants.

Leen Menken Foodservice Logistics BV est un opérateur logistique néerlandais pour le transport de produits réfrigérés et surgelés de l'e-commerce.

Landmark Global a acquis 100 % des actions d'IMEX Global Solutions, Inc. et de M.A.I.L., Inc. Ces deux sociétés sont actives dans le business mail et sont intégrées dans la division Mail de Landmark Global, MSI. IMEX Global Solutions, Inc. est une société de logistique tierce aux États-Unis et est active dans les éditions transfrontalières et la livraison de lettres. M.A.I.L., Inc. est active sur le marché de la distribution du business mail/catalogue pour les re/e-tailers et les services de courrier ainsi que la distribution de paquets.

bpost a acquis la société néerlandaise Active Ants. Active Ants fournit des services d'e-commerce en ligne pour les boutiques en ligne. Ils stockent les produits, les ramassent, les emballent et les expédient.

Le 22 février 2018, la direction de bpost et les partenaires sociaux ont approuvé une nouvelle convention collective de travail pour 2018.

Comme pour la précédente convention collective de travail, des accords ont été conclus concernant le paiement éventuel d'un bonus non récurrent lié aux résultats de 2018. Une série de mesures visant à améliorer la rémunération ont également été convenues.

Le 1^{er} mars 2018, bpost a adapté ses tarifs pour le courrier national

bpost a augmenté ses tarifs pour les produits de courrier au 1^{er} mars 2018. Les prix de tous les produits de Domestic Mail ont augmenté en moyenne de 4,7 %. Comme le prévoit la loi, cette hausse des prix tient compte de l'inflation et de la baisse annuelle du volume de courrier et elle permet à bpost de garantir un service universel de qualité élevée à un prix abordable dans toute la Belgique.

Calendrier financier

03.05.18 (10.00 CET)	Conférence téléphonique avec les analystes
09.05.18	Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
15.05.18	Date ex-dividende
16.05.18	Date d'enregistrement
17.05.18	Paiement du dividende
21.06.18	Journée des investisseurs (Capital Markets Day)
09.07.18	Début de la période de silence précédant la publication des résultats T2/2018
08.08.18 (17.45 CET)	Annnonce des résultats T2/2018 et semestriels
09.08.18 (10.00 CET)	Conférence téléphonique avec les analystes
08.10.18	Début de la période de silence précédant la publication des résultats T3/2018
07.11.18 (17.45 CET)	Annnonce des résultats T3/2018
08.11.18 (10.00 CET)	Conférence téléphonique avec les analystes
03.12.18 (17.45 CET)	Annnonce d'acompte sur dividende 2018
06.12.18	Date ex-dividende (acompte sur dividende)
07.12.18	Date d'enregistrement (acompte sur dividende)
10.12.18	Paiement de l'acompte sur dividende

États financiers consolidés intermédiaires non audités¹

Compte de résultats consolidé intermédiaire (non audité)

En millions EUR	NOTES	Total de l'année en cours	
		2017	2018
Chiffre d'affaires	6	710,6	910,1
Autres produits d'exploitation		10,9	6,1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		721,5	916,2
Approvisionnements et marchandises		(61,5)	(62,1)
Services et biens divers	7	(187,1)	(333,2)
Charges de personnel		(293,3)	(364,6)
Autres charges d'exploitation		(2,6)	(16,1)
Dépréciation - Amortissements		(22,8)	(35,4)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(567,3)	(811,5)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)		154,2	104,8
Revenus financiers		1,4	2,2
Charges financières		(2,9)	(5,1)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(2,4)	(3,8)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		150,3	98,1
Impôts sur le résultat		(54,2)	(35,6)
RÉSULTAT DE L'ANNÉE		96,1	62,5
Attribuable aux:			
Porteurs des capitaux propres de la société-mère		95,8	62,7
Intérêts minoritaires		0,2	(0,2)

REVENU PAR ACTION

En EUR	Total de l'année en cours	
	2017	2018
► de base, bénéfice de l'année attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère	0,48	0,31
► dilué, bénéfice de l'année attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère	0,48	0,31

Conformément à IAS 33, le résultat par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère (après ajustement des effets au titre des actions ordinaires potentielles dilutives) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'année, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives. Dans le cas de bpost, aucun effet de dilution n'affecte le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société-mère ni le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires.

¹ Les états financiers consolidés intermédiaires sont préparés conformément à IAS 34 Information financière intermédiaire

État de résultat global consolidé intermédiaire (non audité)

	Au 31 mars	Au 31 mars
En millions EUR	2017	2018
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	96,1	62,5
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
<i>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le compte de résultats (après impôts)</i>		
Gain / (perte) sur couverture d'investissement net	0,0	3,2
Ecart dû à la conversion des devises étrangères	(0,3)	(19,3)
ÉLÉMENTS QUI SERONT RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS, NETS D'IMPÔTS	(0,3)	(16,2)
<i>Éléments ne pouvant pas être reclassés ultérieurement dans le compte de résultats (après impôts)</i>		
Juste valeur des autres éléments du résultat des actifs financiers (après impôt)	(23,6)	(8,3)
ÉLÉMENTS NE POUVANT PAS ÊTRE RECLASSÉS ULTÉRIEUREMENT DANS LE COMPTE DE RÉSULTATS, NETS D'IMPÔTS	(23,6)	(8,3)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT POUR L'EXERCICE, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS	(24,0)	(24,5)
RÉSULTAT TOTAL DE L'EXERCICE, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS	72,1	38,0
Attribuable aux:		
Porteurs des capitaux propres de la société-mère	71,9	38,2
Intérêts minoritaires	0,2	(0,2)

Bilan consolidé intermédiaire (non audité)

En millions EUR	NOTES	Au 31 décembre 2017	Au 31 mars 2018
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	8	710,3	699,0
Immobilisations incorporelles	9	910,6	901,3
Participations dans des entreprises associées	10	329,2	257,2
Immeubles de placement		5,7	5,4
Actifs d'impôts différés		31,5	30,7
Créances commerciales et autres créances		9,4	10,4
		1.996,6	1.903,9
Actifs courants			
Placements		0,0	0,0
Stocks		39,1	40,1
Impôt sur le résultat à recevoir		1,6	1,6
Créances commerciales et autres créances	11	719,4	529,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	466,0	616,1
Actifs destinés à la vente		0,6	1,5
		1.226,7	1.188,4
TOTAL DES ACTIFS		3.223,3	3.092,3
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société-mère			
Capital souscrit		364,0	364,0
Actions propres		0,0	0,0
Réserves		310,1	351,8
Ecart de conversion		(11,5)	(27,6)
Bénéfices reportés		110,9	62,5
		773,5	750,6
Intérêts minoritaires		4,3	4,6
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		777,8	755,2
Passifs non courants			
Emprunts bancaires		58,4	58,0
Avantages au personnel	13	326,9	326,3
Dettes commerciales et autres dettes	14	45,2	37,9
Provisions		24,2	22,6
Passifs d'impôts différés		12,3	11,7
		467,0	456,7
Passifs courants			
Emprunts bancaires		699,9	699,2
Découverts bancaires		0,0	4,3
Provisions		21,2	20,1
Impôts sur le résultat à payer	15	39,3	60,1
Dettes commerciales et autres dettes	16	1.218,2	1.096,8
		1.978,5	1.880,4
TOTAL DES PASSIFS		2.445,5	2.377,1
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		3.223,3	3.092,3

Mouvements consolidés des capitaux propres (non audité)

ATTRIBUABLES AUX PORTEURS DE CAPITAUX PROPRES

En millions EUR	CAPITAL SOUSCRIT	ACTIONS PROPRES	AUTRES RESERVES	ECART DE CONVERSION DE DEVISE	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL	INTERETS MINORITAIRES	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
AU 1 JANVIER 2017	364,0	(0,0)	274,2	2,5	135,5	776,3	3,1	779,3
Résultat de l'année 2017					95,8	95,8	0,2	96,1
Autres éléments du résultat			111,9	(0,3)	(135,5)	(24,0)		(24,0)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0	111,9	(0,3)	(39,7)	71,9	0,2	72,1
Dividendes payés			0,0		0,0	0,0	0,0	0,0
Autres			(0,7)		0,2	(0,5)	(1,1)	(1,5)
AU 31 MARS 2017	364,0	(0,0)	385,4	2,2	96,1	847,7	2,2	849,9
AU 1 JANVIER 2018	364,0	(0,0)	310,1	(11,5)	110,9	773,5	4,3	777,8
Impact IFRS 9 sur bpost bank			(59,9)			(59,9)		(59,9)
AU 1 JANVIER 2018 (retraité)	364,0	(0,0)	250,2	(11,5)	110,9	713,6	4,3	717,9
Résultat de l'année 2018					62,7	62,7	(0,2)	62,5
Autres éléments du résultat			102,6	(16,2)	(110,9)	(24,5)		(24,5)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'ANNÉE	0,0	0,0	102,6	(16,2)	(48,2)	38,2	(0,2)	38,0
Dividendes payés						0,0		0,0
Autres			(1,0)		(0,2)	(1,3)	0,5	(0,7)
AU 31 MARS 2018	364,0	(0,0)	351,8	(27,6)	62,5	750,6	4,6	755,2

Les capitaux propres ont diminué de 22,6 millions EUR, soit 2,9%, pour atteindre 755,2 millions EUR au 31 mars 2018 contre 777,8 millions EUR au 31 décembre 2017. Le bénéfice réalisé (62,5 millions EUR) a été compensé entre autres par les différences de change sur les opérations à l'étranger, l'impact sur bpost banque du passage à IFRS 9 Instruments financiers qui a remplacé IAS 39 et l'ajustement de la juste valeur du portefeuille obligataire de bpost banque respectivement pour un montant de 19,3 millions EUR, 59,9 millions EUR et 8,3 millions EUR.

Flux de trésorerie intermédiaire consolidé (non audité)

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2017	2018
Activités opérationnelles		
Résultat avant impôt	150,3	98,1
Amortissements et réductions de valeur	22,8	35,4
Réductions de valeur sur créances commerciales	0,3	4,1
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles	(5,9)	(0,2)
Autres éléments non cash	(0,3)	0,7
Variation des avantages au personnel	(1,0)	(0,6)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	2,4	3,8
Impôts payés sur le résultat	(3,5)	(3,1)
Impôts payés sur le résultat des années précédentes	(15,0)	(11,8)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES AVANT CHANGEMENT DU FONDS DE ROULEMENT ET DES PROVISIONS	150,1	126,3
Diminution / (Augmentation) des créances commerciales et autres créances	105,3	181,8
Diminution / (Augmentation) des stocks	1,5	1,4
Augmentation / (Diminution) des dettes commerciales et autres dettes	1,5	(77,1)
Dépôts reçus de tiers	0,0	0,0
Augmentation / (Diminution) des provisions	(2,8)	(2,7)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	255,6	229,9
Activités d'investissement		
Produits découlant de la vente d'immobilisations corporelles	9,0	0,3
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8,8)	(12,4)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4,1)	(2,6)
Acquisition d'autres investissements	(0,0)	0,5
Acquisitions de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(85,4)	(64,4)
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(89,3)	(78,6)
Activités de financement		
Remboursement des emprunts et de contrats de location financement	(0,3)	(3,6)
Transactions avec les intérêts minoritaires	0,0	(0,3)
FLUX DE TRÉSORERIE NET GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(0,3)	(3,9)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	165,9	147,4
IMPACT NET DU TAUX DE CHANGE	0,1	(1,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie hors découverts bancaires au 1er janvier	538,9	466,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie hors découverts bancaires au 31 mars	705,0	611,8
MOUVEMENTS ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 MARS	166,0	145,7

Commentaires sur les états financiers consolidés intermédiaires (non audités)

1. Informations générales

Les états financiers consolidés intermédiaires de bpost au 31 mars 2018 ont été approuvés en accord avec la résolution du Conseil d'Administration du 2 mai 2018.

Activités commerciales

bpost et ses filiales (dénommée ci-après « bpost ») fournissent des services nationaux et internationaux dans le domaine du courrier et du paquet, en ce compris l'enlèvement, le transport, le tri et la distribution de courrier adressé et non adressé, d'imprimés, de journaux, et de paquets.

Par le biais de ses filiales et de ses entités commerciales, bpost vend également toute une série d'autres produits et services, parmi lesquels des produits postaux, paquets, produits bancaires et financiers, la logistique e-commerce, des services de livraison express, des services de proximité et convenance, la gestion de documents et d'autres services apparentés. bpost assume également des activités d'intérêt économique général (SIEG) pour le compte de l'État belge.

Statut juridique

bpost est une société anonyme de droit public. Le siège social de bpost est sis au Centre Monnaie, à 1000 Bruxelles.

2. Base de préparation et principes comptables

Base de préparation

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été revus par un auditeur indépendant.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour ces 3 mois au 31 mars 2018 ont été préparés conformément à IAS 34, Information financière intermédiaire.

Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations et publications requises dans les états financiers annuels, et devraient être lus en conjonction avec les états financiers annuels de bpost au 31 décembre 2017.

Les chiffres comparatifs présentés dans les présents états financiers condensés intermédiaires au 31 mars 2017 ne concordent pas avec les chiffres qui ont été présentés pour la même période dans les états financiers condensés intermédiaires de l'exercice précédent. Au cours du deuxième trimestre de 2017, suite à l'acquisition d'Ubiway, bpost a identifié certaines différences de méthodes comptables qui ont entraîné le retraitement des chiffres publiés pour la période au 31 mars 2017. L'ajustement est lié à certains flux de revenus d'Ubiway, qui ont été publiés selon le modèle principal, alors qu'ils auraient dû être déclarés en tant qu'agent, sur base des méthodes comptables de bpost et des principes d'IAS 18. En raison de ce retraitement, le montant des revenus et des coûts d'approvisionnement et marchandises publiés pour la période au 31 mars 2017 a diminué de 42,5 millions EUR dans le secteur opérationnel MRS. Ce reclassement n'a eu aucun impact sur l'EBITDA, l'EBIT ou le résultat net.

Ces flux de revenus ont également été évalués dans le cadre de la mise en œuvre de l'IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et bpost a conclu qu'elle agissait à titre d'agent et a donc continué de présenter ses revenus sur une base nette.

Principes comptables significatifs

Les principes comptables adoptés pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires sont en ligne avec ceux suivis dans la préparation des états financiers annuels de bpost au 31 décembre 2017, à l'exception de l'adoption de nouveaux standards et interprétations effectifs à partir du 1er janvier 2018.

En dehors d'IFRS 9 - Instruments financiers, les nouvelles normes et amendements suivants, entrés en vigueur au 1er janvier 2018, n'ont aucun effet sur la présentation, la performance financière ou la position de bpost:

- **IFRS 15** – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Au cours des trois premiers mois de l'année 2018, bpost a finalisé l'évaluation des flux de revenus de Radial, acquise en novembre 2017, dans le cadre de son programme de mise en œuvre de l'IFRS 15. Sur base de l'analyse réalisée, bpost a conclu que l'adoption d'IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif pour bpost.
- **IFRS 2 – Amendements** – Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- **IAS 40 – Amendements** – Transferts des immeubles de placement
- **IFRS 4 – Amendements** – Application de la norme IFRS 9 Instruments financiers avec la norme IFRS 4
- **IFRIC 22** - Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée
- **Cycle d'améliorations annuelles 2014-2016**

Au 1er janvier 2018, la norme IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation ont été remplacées par la norme IFRS 9 Instruments financiers. bpost a appliqué IFRS 9 rétrospectivement au 1er janvier 2018 sans retraitement des comparatifs. La norme IFRS 9 rassemble les trois aspects du projet de la comptabilité des instruments financiers: (a) classification et évaluation, (b) réduction de valeur et (c) comptabilité de couverture. bpost est potentiellement exposée aux changements via les instruments financiers comptabilisés au bilan. Le plus gros impact est toutefois limité dans sa participation de 50 % dans bpost banque, dont le bilan est principalement composé d'instruments financiers.

L'impact de la norme IFRS 9 a été évalué comme suit :

- (a) Classification et évaluation : la classification et l'évaluation des actifs financiers sous la norme IFRS 9 dépendent d'un business model spécifique en place et des caractéristiques du flux de trésorerie contractuel des actifs. Les nouvelles exigences n'ont pas d'impact sur les actifs financiers de bpost. Par contre, bpost banque a reclassifié la majeure partie de son portefeuille obligataire de la catégorie disponible à la vente prévue par la norme IAS 39 à la catégorie coûts amortis prévue dans la norme IFRS 9. Cela a entraîné une diminution de capitaux propres de bpost banque de 121,4 millions EUR et par conséquent, les participations dans les entreprises associées et les réserves associées ont aussi diminuées pour 50 % de ce montant (soit 60,7 millions EUR), à la date de transition vers la norme IFRS 9.
- (b) Réduction de valeur : la norme IFRS 9 requiert la comptabilisation de pertes de crédit sur tous les instruments de dette, soit sur une base de 12 mois, soit sur base de la durée de vie. L'impact sur les créances commerciales de bpost est limité. Par ailleurs, bpost banque appliquera l'approche générale, soit la partie d'IFRS 9 qui remplacera les provisions qui concernent les dégâts causés mais non encore déclarés (IBNR). Cependant, l'impact n'est pas significatif (0,2 million EUR).
- (c) Comptabilité de couverture: bpost a très peu de transactions de comptabilité de couverture mais a décidé de continuer à appliquer la comptabilité de couverture d'IAS 39 car bpost banque continuera de l'appliquer jusqu'à ce que le projet de macro-couverture soit finalisé par l'IASB.

Normes et interprétations qui ne sont pas encore appliqués par bpost

Les nouvelles normes IFRS et interprétations IFRIC suivantes, approuvées mais non effectives ou obligatoires encore, n'ont pas été adoptées par bpost dans la présentation de ses états financiers consolidés intermédiaires :

Normes et Interprétations

Effectif pour le
reporting
commençant au
ou après le

IFRS 16 – Contrats de location	1 January 2019
IFRIC 23 Interprétation - Incertitude relative aux traitements fiscaux (*)	1 January 2019
IFRS 9 – Amendements - Remboursement anticipé avec compensation négative	1 January 2019
IAS 28 – Amendements - Participations dans des entreprises associées (*)	1 January 2019
IAS 19 – Amendements – Amendement du plan, restrictions et accords non récurrents (*)	1 January 2019
IFRS 17 - Contrats d'assurance (*)	1 January 2021

(*) Non encore adopté par l'Union Européenne à la date de ce rapport

IFRS 16 remplacera IAS 17 Contrats de location, IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC-15, Avantages dans les contrats de location simple et SIC-27, Evaluer la substance des transactions sous la forme juridique d'un contrat de location. IFRS 16 énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information des contrats de location et exige que les locataires comptabilisent tous les contrats dans un seul modèle de bilan similaire à la comptabilisation des contrats de location-financement selon IAS 17.

L'IFRS 16 sera en vigueur à compter du ou après le 1er janvier 2019. Conformément à la méthode de transition de la norme, bpost en tant que locataire peut choisir d'appliquer la norme en utilisant une approche rétrospective complète ou une approche rétrospective modifiée. Actuellement, bpost est toujours en train d'étudier l'impact de la norme et n'a pas encore décidé quelle méthode de transition elle utilisera. À ce jour, bpost a analysé ses charges d'exploitation et revu ses contrats de location d'exploitation en mettant l'accent sur les entités dont les loyers sont élevés. bpost s'attend principalement à un impact sur les engagements de flotte et de bâtiments dans les entreprises belges et dans une moindre mesure au sein des entités étrangères. bpost travaille actuellement à l'intégration de ces données dans un moteur de calcul afin de parvenir à une solution durable.

bpost n'a pas adopté de façon anticipée d'autres normes, interprétations ou amendements publiés mais non encore d'application effective.

3. Saisonnalité des opérations

Les revenus et bénéfices de bpost sont affectés par un certain nombre de fluctuations saisonnières.

Selon le sixième contrat de gestion, bpost est le fournisseur de certains SIEG. Ces derniers comprennent, entre autres, le maintien d'un réseau Retail étendu et des services tels que le paiement à domicile des pensions et l'exécution de services financiers postaux. En vertu de l'engagement pris par l'État belge vis-à-vis de la Commission européenne, la distribution des journaux et magazines ne fait plus partie du contrat de gestion. L'État belge a décidé à cet égard d'attribuer le contrat de distribution des journaux et périodiques à bpost à l'issue d'une consultation publique du marché. La compensation des SIEG se base sur une méthodologie de coût net évité (« NAC » pour net avoided cost) et est répartie de manière égale sur les quatre trimestres. Cette méthode veille à ce que la compensation soit calculée en fonction de la différence en coût net entre le fait d'assurer ou non la fourniture des SIEG. La rémunération pour la distribution des quotidiens et périodiques consiste en un montant forfaitaire (équitablement réparti sur les quatre trimestres) et en une commission variable selon les volumes distribués. Cette rémunération est soumise à un calcul ex post reposant sur l'évolution de la base de coûts de bpost. En cours d'année, les calculs sont effectués pour les SIEG et la distribution des journaux et périodiques afin de s'assurer que la rémunération correspond bien aux montants comptabilisés.

La haute saison qui commence à partir du mois de décembre en Europe et aux environs de Thanksgiving aux États-Unis a un effet positif sur les ventes du secteur Parcels and Logistics. Pour Radial, l'un des principaux acteurs américains de la logistique intégrée d'e-commerce et de la technologie omnicanale, le quatrième trimestre est historiquement le trimestre où les revenus et les bénéfices sont les plus élevés.

4. Regroupement d'entreprises

Acquisition d'intérêts minoritaires dans Parcify

En janvier 2018, bpost SA a acheté les actions restantes de Parcify SA, de manière à posséder un total de 100 % de parts pour un prix de 0,3 million EUR.

Contrepartie conditionnelle pour DynaGroup

En janvier 2018, bpost SA a payé 42,0 millions EUR en exécution de l'accord de contrepartie conditionnelle. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été comptabilisée en tant que passif. Ce paiement n'a exercé aucun impact sur le goodwill calculé initialement ou sur le résultat de l'année. Le solde de la contrepartie conditionnelle, payable en 2019, est plafonné à 9,0 millions EUR (entre autres en fonction des résultats financiers) et est comptabilisé en tant que passif.

Contrepartie conditionnelle pour FDM

En février 2018, bpost SA a payé 5,0 millions AUD (3,3 millions EUR) en exécution de l'accord de contrepartie conditionnelle sur base des performances de décembre 2017 de Freight Distribution Management Systems Pty Ltd. et FDM Warehousing Pty Ltd. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été comptabilisée en tant que passif. Ce paiement n'a exercé aucun impact sur le goodwill calculé initialement ou sur le résultat de l'année.

Acquisitions des trois premiers mois, arrêtés au 31 mars 2018

Le 11 janvier 2018, bpost a racheté l'entreprise néerlandaise Leen Menken Foodservice Logistics BV. Leen Menken Foodservice Logistics BV est un opérateur logistique assumant le transport de produits réfrigérés et congelés pour l'e-commerce. bpost a payé un montant de 0,85 million EUR pour 100 % des actions et a en outre procédé à une augmentation de capital de 2,35 millions EUR. De plus, l'accord inclut un arrangement de contrepartie conditionnelle et prévoit une rémunération supplémentaire pouvant atteindre jusqu'à 1,5 million EUR. La société a été consolidée dans le segment opérationnel P&L en recourant à la méthode dite d'intégration globale à compter de janvier 2018. Il n'est pas encore possible d'estimer la juste valeur des actifs et passifs à la date d'achat. Par conséquent, la fixation de la valeur comptable de l'entité acquise et l'allocation finale du prix d'acquisition sont toujours à l'étude et ne seront pleinement révélées qu'en 2018.

De plus, en janvier 2018, Landmark Global a acquis 100 % des actions d'Imex Global Solutions, Inc. et de M.A.I.L., Inc. Les deux sociétés sont actives dans le secteur du courrier commercial et sont acquises par MSI, division Courrier de Landmark Global. IMEX Global Solutions, Inc. est une société américaine de logistique tierce, active dans la publication et la distribution transfrontalières de courrier, pour laquelle bpost a payé un montant de 8,0 millions USD. M.A.I.L., Inc. est active dans la distribution de courrier commercial, les catalogues pour (cyber)détaillants et les services de courrier, ainsi que dans la distribution de paquets. bpost l'a acquise pour un montant de 4,0 millions USD. Ces entreprises ont été consolidées dans le secteur opérationnel P&L en recourant à la méthode dite d'intégration globale à compter de janvier 2018. Il n'est pas encore possible d'estimer la juste valeur des actifs et passifs à la date d'achat. Par conséquent, la fixation de la valeur comptable de l'entité acquise et l'allocation finale du prix d'acquisition sont toujours à l'étude et ne seront pleinement révélées qu'en 2018.

En mars 2018, bpost a acquis 63,6 % des actions des sociétés néerlandaises Anthill BV, qui détiennent 100 % des actions d'Active Ants BV. Active Ants fournit des services d'e-fulfilment et de transport aux entreprises actives dans l'e-commerce. Active Ants propose des services de stockage, des activités de pick & pack et expédie les produits. Anthill fonctionne uniquement en tant que société holding. bpost a payé un montant de 4,0 millions EUR pour 50 % des actions et a procédé à une augmentation de capital de 3,0 millions EUR pour obtenir 13,6 % d'actions supplémentaires. En outre, l'accord prévoit une contrepartie conditionnelle basée sur le chiffre d'affaires de 2018, qui peut s'élever à 0,8 million EUR. La société a été consolidée dans le secteur opérationnel P&L en recourant à la méthode dite d'intégration globale à compter de mars 2018. Il n'est pas encore possible d'estimer la juste valeur des actifs et passifs à la date d'achat. Par conséquent, la fixation de la valeur comptable de l'entité acquise et l'allocation finale du prix d'acquisition sont toujours à l'étude et ne seront pleinement révélées qu'en 2018.

5. Secteurs opérationnels

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des revenus par secteur opérationnel :

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2017	2018
MRS	523,7	503,2
P&L	184,0	407,7
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION POUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS	707,8	910,9
Corporate (catégorie de réconciliation)	13,7	5,3
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	721,5	916,2

Les résultats attribuables à l'entité opérationnelle MRS ont diminué de 20,5 millions EUR par rapport au premier trimestre 2017, pour s'établir à 503,2 millions EUR. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse sous-jacente du volume de Domestic Mail et à la baisse des revenus de Retail & Other, de la Distribution et des produits bancaires et financiers, partiellement compensées par l'amélioration nette des prix et du mix du Domestic Mail.

Les revenus de P&L ont augmenté de 223,7 millions EUR au premier trimestre 2018, pour s'établir à 407,7 millions EUR. Cette augmentation a résulté essentiellement de l'intégration de Radial, d'une nouvelle croissance trimestrielle solide des Domestic Parcels, qui ont connu une hausse de volume de +28,3 %, sous l'impulsion de l'e-commerce, de la croissance continue des paquets C2C, combinée à l'augmentation des International Parcels (croissance des revenus émanant d'Europe et des USA) et d'International Mail.

Les revenus inter-sectoriels sont immatériels.

À l'exception de la rémunération reçue pour fournir les services décrits dans le contrat de gestion et la concession de presse (voir note 6), aucun client extérieur ne représente plus de 10 % du total des revenus d'exploitation de bpost.

Le tableau suivant présente les revenus des clients externes alloués à la Belgique et aux pays étrangers, compris dans le total des produits d'exploitation de bpost. L'allocation des revenus entre les clients externes est effectuée selon leur localisation géographique.

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2017	2018
Belgique	578,6	588,6

Reste du Monde	142,8	327,6
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	721,5	916,2

Les tableaux suivants présentent l'EBIT et l'EAT des secteurs opérationnels de bpost pour les exercices clôturés les 31 mars 2018 et 2017:

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2017	2018
MRS	133,0	106,4
P&L	21,0	11,2
EBIT DES SECTEURS	154,0	117,6
Corporate (catégorie de réconciliation)	0,2	(12,8)
EBIT	154,2	104,8

L'EBIT du secteur opérationnel MRS a baissé de 26,6 millions EUR pour s'établir à 106,4 millions EUR au premier trimestre 2018, en raison surtout de revenus moindres et de coûts supérieurs.

L'EBIT attribuable à l'entité opérationnelle P&L a diminué de 9,8 millions EUR, pour s'établir à 11,2 millions EUR au premier trimestre 2018. L'augmentation des revenus a été dépassée par la hausse des coûts, en partie en raison de l'amortissement de Radial, affecté par les dépenses en capital élevées du passé.

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2017	2018
MRS	133,0	106,4
P&L	21,0	11,2
EAT DES SECTEURS	154,0	117,6
Corporate (catégorie de réconciliation)	(57,9)	(55,1)
EAT	96,1	62,5

Les revenus financiers, les charges financières, la quote-part dans le résultat des entreprises associées et les charges d'impôt sur le résultat sont tous compris dans la catégorie de réconciliation « Corporate ».

Le tableau ci-dessous donne des informations détaillées sur la catégorie de réconciliation « Corporate » :

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2017	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	13,7	5,3
Départements centraux (Finance, Legal, Internal Audit, CEO, ...)	(14,2)	(17,2)
Autres éléments de réconciliation	0,7	(0,9)
CHARGES D'EXPLOITATION	(13,5)	(18,1)
EBIT CORPORATE (CATÉGORIE DE RÉCONCILIATION)	0,2	(12,8)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(2,4)	(3,8)
Résultats financiers	(1,5)	(2,9)
Impôts sur le résultat	(54,2)	(35,6)

EAT CORPORATE (CATÉGORIE DE RÉCONCILIATION)

(57,9)

(55,1)

Le résultat d'exploitation (EBIT) attribuable à la catégorie de réconciliation « Corporate » a diminué de 13,0 millions EUR, pour atteindre -12,8 millions EUR au premier trimestre 2018, en raison surtout de bénéfices moindres sur la vente de bâtiments.

Les actifs et passifs ne sont pas rapportés par secteur opérationnel dans la société.

6. Chiffre d'affaires

En millions EUR	Total de l'année en cours	
	2017	2018
Chiffre d'affaires excluant les rémunérations SIEG	642,7	842,4
Rémunération SIEG	67,9	67,7
TOTAL	710,6	910,1

7. Charges d'exploitation

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2017	2018	Variation %
Loyers et charges locatives	22,2	37,2	67,2%
Entretien et réparations	19,6	26,7	36,4%
Fournitures d'énergie	10,7	11,2	3,8%
Autres biens	4,7	7,2	52,5%
Frais postaux et de télécommunication	1,9	4,2	121,5%
Frais d'assurance	3,1	6,3	101,9%
Coûts de transport	71,9	148,8	106,9%
Publicité et annonces	2,7	5,6	108,0%
Consultance	2,0	5,5	178,1%
Frais d'intérim	14,1	36,7	159,3%
Rémunération de tiers, honoraires	29,0	34,1	17,5%
Autres services	5,1	9,8	92,1%
TOTAL	187,1	333,2	78,1%

8. Immobilisations corporelles

Au premier trimestre 2018, les immobilisations corporelles ont diminué de 11,3 millions EUR, soit 1,6 %, pour s'établir à 699,0 millions EUR au 31 mars 2018. Cette baisse est principalement due à des amortissements pour 30,6 millions EUR et à des transferts d'actifs destinés à la vente pour 0,9 million EUR, partiellement compensés par l'intégration de Leen Menken Foodservice Logistics B.V., IMEX Global Solutions, Inc., M.A.I.L., Inc. et Active Ants pour 10,4 millions EUR et par des dépenses en capital pour 12,4 millions EUR.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles ont diminué de 9,3 millions EUR au premier trimestre 2018, soit 1,0 %, pour atteindre 901,3 millions EUR au 31 mars 2018. La diminution est principalement due aux amortissements de 5,8 millions EUR, à la diminution du goodwill préliminaire de Radial (19,1 millions EUR, principalement en raison de l'évolution du taux de change) partiellement compensés par le goodwill préliminaire résultant de l'acquisition de Leen Menken Foodservice Logistics B.V., IMEX Global Solutions, Inc., M.A.I.L., Inc. et Active Ants pour 13,8 millions EUR (à noter que ces goodwills sont encore provisoires car l'allocation du prix d'acquisition est toujours en révision) et les dépenses en capital pour 2,6 millions EUR.

10. Participations dans les entreprises associées

Les participations dans des entreprises associées ont diminué de 72,0 millions EUR, soit 21,9%, à 257,2 millions EUR au 31 mars 2018. Cette diminution est principalement due à l'application d'IFRS 9 Instruments financiers qui a remplacé IAS 39 Instruments financiers Comptabilisation et évaluation au 1er janvier 2018 au sein de bpost banque. En conséquence, une grande partie de son portefeuille obligataire a été reclassée de la catégorie IAS 39 disponible à la vente à la catégorie de coût amorti IFRS 9, ce qui a entraîné une diminution des capitaux propres de bpost banque de 119,8 millions EUR et par conséquent la participation de bpost dans les entreprises associées de 59,9 millions EUR. En outre, cette diminution est due à la part de bpost dans la perte de bpost banque pour 3,8 millions EUR et à la diminution du gain non réalisé sur le portefeuille obligataire de 8,3 millions EUR, reflétant une augmentation moyenne de la courbe de rendements sous-jacents de 17 points de base (bps). Au 31 mars 2018, les participations dans les entreprises associées ont compris des gains nets non réalisés portant sur le portefeuille obligataire d'un montant de 56,0 millions EUR, ce qui représente 21,8% du total des participations dans des entreprises associées. Les gains non réalisés ont été générés par le faible niveau des taux d'intérêt par rapport aux rendements au moment de l'acquisition de ces obligations. Les gains non réalisés ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultats, mais directement en capitaux propres dans les autres éléments du résultat global.

11. Créances commerciales et autres créances courantes

Les créances commerciales et autres créances ont diminué de 190,3 millions EUR, soit 26,5 %, pour s'établir à 529,1 millions EUR au 31 mars 2018. Cette baisse résulte essentiellement du règlement habituel de la créance des SIEG pour le premier trimestre 2018.

12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 150,1 millions EUR, soit 32,2 %, pour s'établir à 616,1 millions EUR. Cette augmentation est principalement due au flux de trésorerie disponible normalisé (151,3 millions EUR). Ce flux de trésorerie comprend le paiement de 263,0 millions EUR pour la compensation des SIEG pendant le premier trimestre 2018.

13. Avantages au personnel

En millions EUR	Au 31 décembre 2017	Au 31 mars 2018
Avantages postérieurs à l'emploi	(50,7)	(50,3)
Avantages à long terme	(108,2)	(109,6)
Indemnités de fin de contrat de travail	(6,6)	(6,2)

Autres avantages à long terme	(161,5)	(160,2)
TOTAL	(326,9)	(326,3)

Les avantages au personnel ont diminué de 0,6 million EUR, soit 0,2 %, pour s'établir à 326,3 millions EUR au 31 mars 2018. Cette baisse reflète avant tout :

- le paiement d'avantages pour un montant de 7,1 millions EUR, dont 0,5 million EUR pour le paiement d'avantages liés à la retraite anticipée et au travail à temps partiel ;
- des charges additionnelles de service (5,5 millions EUR) et d'intérêts (1,0 million EUR).

14. Dettes commerciales et autres dettes non courantes

Les dettes commerciales et autres dettes non courantes ont diminué de 7,2 millions EUR, pour atteindre 37,9 millions EUR en mars 2018, principalement en raison de la contrepartie conditionnelle de DynaGroup transférée aux autres dettes courantes.

15. Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat à payer ont augmenté de 20,8 millions EUR, pour s'établir à 60,1 millions EUR au 31 mars 2018. Cela s'explique principalement par la majoration des impôts sur les résultats, partiellement compensée par le paiement d'impôts sur le résultat au premier trimestre 2018.

16. Dettes commerciales et autres dettes courantes

Les dettes commerciales et autres dettes courantes ont diminué de 121,5 millions EUR, soit 10,0 %, pour s'élever à 1.096,8 millions EUR au 31 mars 2018. Cette diminution est due à la réduction des dettes commerciales courantes à concurrence de 131,6 millions EUR et des dettes sociales pour 31,1 millions EUR, partiellement compensée par l'augmentation des autres dettes et charges à payer, de 41,3 millions EUR. L'augmentation des autres dettes est principalement due à l'avance reçue de l'État belge au titre de la rémunération des SIEG (96,0 millions EUR) et au transfert de la contrepartie conditionnelle de DynaGroup vers les dettes courantes (9,0 millions EUR), partiellement compensés par le paiement de la contrepartie conditionnelle de DynaGroup et FDM (45,4 millions EUR).

17. Passifs et actifs éventuels

Les passifs et les actifs éventuels sont matériellement inchangés par rapport à ceux décrits dans la note 6.30 des états financiers annuels de bpost au 31 décembre 2017. Ce rapport financier intermédiaire doit être lu conjointement avec les états financiers annuels de bpost au 31 décembre 2017.

18. Événements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement important impactant la situation financière de l'entreprise n'a été observé après la clôture de l'exercice.

Autres informations financières (non audité)

Rapprochement entre les paramètres financiers publiés et les paramètres financiers normalisés

bpost analyse également la performance de ses activités sur une base normalisée ou avant éléments non récurrents. Les postes non récurrents représentent des éléments importants de revenus ou de charges qui, en raison de leur caractère non récurrent, sont exclus du reporting interne et des analyses de performance. bpost recourt à une approche cohérente pour déterminer si un élément de revenu ou de charge est non récurrent et s'il est suffisamment important pour être exclu des chiffres rapportés pour obtenir les chiffres normalisés.

Un élément non récurrent est réputé important lorsqu'il s'élève à 20 millions EUR ou plus. Tous les profits ou les pertes sur cession d'activités sont normalisés quel que soit le montant qu'ils représentent, ainsi que l'ensemble des impacts comptables hors trésorerie de l'allocation du prix d'acquisition (PPA), lié aux acquisitions. Les extournes des provisions dont le calcul a été normalisé à partir des revenus sont également normalisés quel que soit le montant.

La présentation des résultats normalisés n'est pas conforme aux IFRS et n'est pas audité. Les résultats normalisés ne peuvent être comparés aux chiffres normalisés par d'autres entreprises, étant donné que ces entreprises peuvent calculer leurs chiffres normalisés différemment de bpost. Les mesures financières normalisées sont présentées ci-dessous.

Compte de résultats

PRODUITS D'EXPLOITATION

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2017	2018	Variation %
Total des produits d'exploitation	721,5	916,2	27,0%
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION NORMALISE	721,5	916,2	27,0%

CHARGES D'EXPLOITATION

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2017	2018	Variation %
Total des charges d'exploitation à l'exclusion des dépréciations/amortissements	(544,5)	(776,1)	42,5%
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION A L'EXCLUSION DES DEPRECIATIONS/AMORTISSEMENTS	(544,5)	(776,1)	42,5%

EBITDA

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2017	2018	Variation %
EBITDA	176,9	140,2	-20,8%
EBITDA NORMALISE	176,9	140,2	-20,8%

EBIT

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2017	2018	Variation %
Résultat d'exploitation (EBIT)	154,2	104,8	-32,0%
Impact hors trésorerie de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) ⁽¹⁾		2,0	
RESULTAT D'EXPLOITATION NORMALISE (EBIT)	154,2	106,8	-30,7%

RESULTAT DE LA PERIODE (EAT)

En millions EUR	Total de l'année en cours		
	2017	2018	Variation %
Résultat de l'année	96,1	62,5	-35,0%
Impact hors trésorerie de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) ⁽¹⁾		1,5	
RESULTAT DE L'ANNEE NORMALISE	96,1	64,0	-33,3%

⁽¹⁾ Conformément à la norme IFRS 3 et tout au long de l'allocation du prix d'acquisition (PPA) pour de Buren, DynaGroup et Ubiway, bpost a comptabilisé plusieurs immobilisations incorporelles (marques, savoir-faire, relations clients...). L'impact hors trésorerie constitué des charges d'amortissement sur ces actifs incorporels est normalisé.

Flux de trésorerie

Aucun élément non récurrent n'a été identifié dans le flux de trésorerie aux premiers trimestres 2018 et 2017.

Rapprochement entre le résultat net consolidé IFRS et le résultat net non consolidé selon les GAAP belges

En millions EUR	1 ^{er} trimestre		
	2017	2018	Variation %
Résultat net consolidé IFRS	96,1	62,5	-35,0%
Résultats des filiales et impacts de déconsolidation	(13,0)	2,4	-118,3%
Autres impacts de déconsolidation	5,9	0,4	-92,7%
Différences dans les dotations aux amortissements et réductions de valeur	1,0	(0,6)	-157,2%
Différences de comptabilisation des provisions	0,2	(0,8)	-429,5%
Effets de la norme IAS19	(3,7)	(1,7)	-53,5%
Amortissements d'immobilisations incorporelles PPA	0,0	2,0	
Impôts différés	1,7	0,6	-65,2%
Autres	6,2	7,4	18,5%
Résultat net non consolidés selon les GAAP belges	94,3	72,3	-23,4%

Le résultat net non consolidé de bpost après impôts, préparé en vertu des GAAP belges, peut être obtenu en deux étapes à partir du résultat après impôts consolidé selon les normes IFRS.

La première étape consiste à déconsolider le résultat après impôts selon les normes IFRS, c.-à-d. :

- soustraire les résultats des filiales, à savoir retirer le résultat des filiales après impôts ; et
- éliminer tout autre impact des filiales sur le compte de résultats de l'entreprise (comme les réductions de valeur des participations) et ajouter les dividendes reçus de ces filiales (au premier trimestre 2017, bpost a reconnu un dividende relatif à bpost banque).

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des impacts mentionnés ci-dessus :

En millions EUR	1 ^{er} trimestre	
	2017	2018
Bénéfice des filiales consolidées par intégration globale belges (GAAP locale)	(5,0)	(2,6)
Bénéfice des filiales internationales (GAAP locale)	(3,9)	8,1
Part des bénéfices des sociétés associées (GAAP locale)	(4,1)	(3,2)
Autres impacts de déconsolidation	5,9	0,4
Total	(7,2)	2,8

La seconde étape consiste à extraire les chiffres GAAP belges des chiffres IFRS en inversant tous les ajustements IFRS effectués pour parvenir à des chiffres GAAP. Voici une liste non exhaustive de ces ajustements :

- Différences dans le traitement des dépréciations et réductions de valeur : les GAAP belges autorisent des durées de vie utile (et donc des taux de dépréciation) différentes pour les actifs immobilisés par rapport aux IFRS. Le goodwill est amorti selon les GAAP belges alors que les IFRS exigent un test de réduction de valeur du goodwill. Les IFRS permettent également de comptabiliser les actifs incorporels au bilan sous d'autres conditions que les GAAP belges ;

- Les provisions sont comptabilisées suivant des critères différents selon les GAAP belges et les IFRS ;
- Les IFRS exigent que toutes les obligations futures envers le personnel soient comptabilisées en tant que dettes sous l'IAS 19, ce que les GAAP belges ne prévoient pas. Les mouvements de dettes IFRS sont comptabilisés dans le compte de résultats de la Société sous la rubrique frais de personnel ou provisions, à l'exception de l'impact des fluctuations des taux d'actualisation des obligations futures comptabilisé comme résultat financier ;
- Conformément à la norme IFRS 3 bpost a effectué l'allocation du prix d'acquisition (PPA) pour de Buren, DynaGroup et Ubiway et a comptabilisé plusieurs immobilisations incorporelles (marques, savoir-faire, relations clients...). Les charges d'amortissement de ces actifs incorporels s'élèvent à 2,0 millions EUR en 2018. Au premier trimestre 2017, il n'y avait pas d'impact relatif au PPA.
- Les impôts différés ne sont pas un principe comptable selon les GAAP belges, mais bien sous les IFRS.

Déclaration des représentants légaux

Le Comité de direction de bpost déclare que, au meilleur de sa connaissance, les états financiers consolidés abrégés, établis en vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), donnent une image fidèle et juste des actifs, de la position financière et des résultats de bpost et des filiales incluses dans la consolidation.

Le rapport financier donne un aperçu fidèle de l'information qui doit être publiée conformément aux articles 13 et 14 du Décret Royal du 14 novembre 2007.

Le Comité de direction de bpost est représenté par Koen Van Gerven, administrateur délégué et Henri de Romree, Chief Financial Officer.

Déclarations prospectives

Les informations de ce document peuvent inclure des déclarations prospectives², basées sur les attentes et projections actuelles du Management concernant des événements à venir. De par leur nature, les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et induisent des risques connus et inconnus, des incertitudes, des hypothèses et d'autres facteurs, du fait qu'elles se réfèrent à des événements et dépendent de circonstances futures, sous le contrôle ou non de l'Entreprise. De tels facteurs peuvent induire un écart matériel entre les résultats, les performances ou les développements réels et ceux qui sont exprimés ou induits par de telles déclarations prospectives. Par conséquent, il n'y a aucune garantie que de telles déclarations prospectives se vérifieront. Elles ne se révèlent pertinentes qu'au moment de la présentation et l'Entreprise ne s'engage aucunement à mettre à jour ces déclarations prospectives pour refléter des résultats réels, des modifications d'hypothèses ou des changements au niveau des facteurs affectant ces déclarations.

² Comme défini entre autres au sens de l'U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995

Glossaire

- **Capex** : montant total investi dans les immobilisations.
- **EAT** : Earnings After Taxes
- **EBIT ou Résultat d'exploitation** : Earnings Before Interests and Taxes
- **EBITDA**: Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization. Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations.
- **Taux d'imposition effectif**: Impôt des sociétés/Résultats avant impôts
- **Dette nette/(trésorerie nette)** représente les prêts, avec ou sans intérêts diminués de la trésorerie et équivalents de trésorerie
- **EBITDA/EBIT/EAT normalisé** : EBITDA/EBIT/EAT, éléments non-récurrents exclus. Les postes non récurrents représentent des éléments importants de revenus ou de charges qui, en raison de leur caractère non récurrent, sont exclus du reporting interne et des analyses de performance. bpost recourt à une approche cohérente pour déterminer si un élément de revenu ou de charge est non récurrent et s'il est suffisamment important pour être exclu des chiffres rapportés pour obtenir les chiffres normalisés. Un élément non récurrent est réputé important lorsqu'il s'élève à 20 millions EUR ou plus. Tous les profits ou les pertes sur cession d'activités sont normalisés quel que soit le montant qu'ils représentent. Les extournes des provisions dont le calcul a été normalisé à partir des revenus sont également normalisées quel que soit le montant.
- **Flux de trésorerie opérationnel disponible (FCF)**: trésorerie nette des activités d'exploitation + trésorerie nette des activités d'investissements.
- **Volume sous-jacent** : commence à partir du volume publié et inclut quelques corrections, par exemple l'impact du nombre de jours ouvrables sur les ventes de timbres et de machines à affranchir et les volumes de courrier liés aux élections.